

**Fadjima KEITA**

**MAITRISE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA  
DOCUMENTATION**

**RAPPORT de stage**

**Stage effectué du 30 juin au 30 août 1999**

**à**

**L'INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION  
ET DE RECHERCHE APPLIQUEE  
(ISFRA)  
BAMAKO**

**Sur le thème :**

**La redéfinition de la bibliothèque de l'ISFRA, engagée dans une  
dynamique de changement**

**Sous la direction de :**

**Madame Annette BEGUIN, responsable Universitaire  
Monsieur Ibrahima SONGORE, responsable professionnel**

**Lille III  
UNIVERSITÉ CHARLES DE GAULLE  
UFR-IDIST**





## SOMMAIRE

## PAGES

### INTRODUCTION

0.1 Problématique	2
0.2 Limites du sujet	
0.3 Objectif de la recherche	3
0.4 Raisons du choix	4
0.5 Méthodologie ou méthodes de travail	
0.5.1 La phase d'observation :	
0.5.2 Les entretiens	5
0.6 Difficultés rencontrées	
0.7 Annonce du plan	

### I LE CONTEXTE DE L'ENVIRONNEMENT

DOCUMENTAIRE AU MALI	7
----------------------	---

1.1 Le projet Opération-Lecture publique (OLP)	8
1.2 Le projet Bibliothèques scolaires et Universitaires (BSU)	10
1.3 Le statut de la profession	11

### II PRÉSENTATION DE L'INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION ET DE RECHERCHE APPLIQUEE (ISFRA), ORGANISME DE TUTELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

13

2.1 Historique	
2.2 Mission	
2.3 Structure	
2.4 Activités	14

### III ANALYSE DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'IFRA

16

3.1 Son descriptif identitaire	17
3.2 Définition de la bibliothèque	19
3.3 Le local et l'organisation de l' espace	
3.4 Le fonds	20
3.5 les services internes de la bibliothèque	
3.5.1 La réception et le traitement technique des documents	
3.5.2 La communication des documents	21
3.5.3 Les instruments de la communication	
3.6 Le personnel	22

IV ETUDE ENVIRONNEMENTALE DE LA BIBLIOTHEQUE	23
-------------------------------------------------	----

## V DIAGNOSTIC DES PROBLEMES DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ISFRA

5.1 Le manque de local approprié	24
5.2 La question du budget	
5.3 La situation du personnel	25
5.3.1 La qualification	
5.3.2 Le statut du personnel	26

## VI LA REDEFINITION DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ISFRA

6.1 La mise en place d'une politique documentaire	27
6.2 La reconnaissance de la bibliothèque au sein de l'ISFRA comme espace de formation et de recherche	
6.3 Le maintien de la bibliothèque au sein de réseaux documentaires forts et solidaires	28
6.4 L'informatisation de la bibliothèque	29
Conclusion	30

## **Remerciement**

Que tous ceux et toutes celles qui ont permis que ce travail soit, trouvent ici toute ma reconnaissance et mes sincères remerciements. Il s'agit de :

- Madame Annette BEGUIN, mon Professeur encadreur à l'UFR-IDIST de Lille 3, à qui la patience n'a jamais manqué pour me conseiller, me guider et m'encourager
- Madame Widad Mustapha, Professeur à l'UFR-IDIST de Lille 3, pour son soutien combien aimable !
- Monsieur Ibrahima SONGORE, mon encadreur professionnel à l'ISFRA, qui n'a ménagé ni son temps ni son énergie pour me guider et m'orienter sur le terrain
- Enfin de l'ensemble du corps professoral de l'UFR-IDIST de Lille 3 pour la clarté des enseignements dispensés

## **Introduction**

### **0.1 Problématique :**

S'il y a une constance en moi, c'est sans doute la forte volonté de perfectionnement, de remise à niveau perpétuelle qui trouve sa justification dans le caractère très changeant et à évolution rapide des sciences de l'information et de la documentation que j'ai choisies comme domaine d'activité.

En tant que bibliothécaire et comme par imprégnation, je me suis toujours interrogé sur la place et le rôle d'une bibliothèque dans une structure de formation et de recherche.

Ayant toujours eu à cœur la maîtrise de la gestion, du traitement et de la diffusion correcte de l'information scientifique et technique (IST) en milieu universitaire malien, ma formation à l' UFR-IDIST de Lille 3 m'a permis de prendre le recul nécessaire pour choisir un sujet de stage dont l'intitulé est le suivant : « La redéfinition de la bibliothèque de l'ISFRA, engagée dans une dynamique de changement »

Naturellement, un tel choix pose deux axes fondamentaux : lorsque l'un met en contact les partenaires de la bibliothèque de l'ISFRA, contact sans lequel aucune institution prestataire de service public ne peut répondre efficacement aux attentes de ses utilisateurs, l'autre offre l'opportunité de mener des réflexions profondes-plusieurs années d'absence permettant de prendre la distance nécessaire à cela-d'explorer le plus largement possible tous les horizons conduisant à une meilleure connaissance de ce que peuvent être la place et le rôle d'une bibliothèque dans un institut de formation et de recherche.

Au Mali, de grands changements sont en cours dans l'environnement documentaire et informationnel méritant l'attention de tous : outre la récente ouverture de l'Université du Mali, la mondialisation née des nouvelles technologies de l'information scientifique et technique et l'accroissement considérable de la littérature scientifique avec comme corollaire la multiplication des collections documentaires en sont les aspects

essentiels. Ainsi, la question qui interpelle toujours demeure celle-ci : Comment préparer la bibliothèque de l'ISFRA, mon institution d'origine, à affronter ce défi du changement et à s'adapter à la situation nouvelle, quand on sait ses problèmes de vieillissement et d'incohérence du fait de la récession économique qui ne finit jamais dans les pays du Sud.

Dans un tel contexte, me semble-t-il, l'attitude la plus correcte et la plus conséquente pour un professionnel de l'information documentaire consiste à opérer une prise de conscience de la nécessité d'évoluer en repensant tout le système, cela dans la perspective d'une réorganisation générale en guise de projet.

Ce qui fonde et justifie le choix du présent sujet et de mon institution d'origine la bibliothèque de l'ISFRA au Mali comme lieu de stage.

### **0.2 Limites du sujet :**

Si « repenser tout le système documentaire de l'ISFRA « ou » le réorganiser de manière générale » relève d'une ambition démesurée, voire utopique même si un tel projet est indispensable à la bonne marche de la circulation de l'information, l'évidence est que ni le temps imparti pour le stage ( deux mois allant de juillet à août ) ni la disponibilité des acteurs sur le terrain (période des grandes vacances au Mali) ne permettent l'exhaustivité.

En soi, jeter les bases d'une réflexion approfondie sur le sujet en ouvrant le débat entre partenaires, qui n'ont pas toujours de telles occasions est une chance inespérée pour moi : la recherche de l'ensemble des freins à l'amélioration des services d'information de l'ISFRA constitue donc la préoccupation essentielle.

### **0.3 Objectif de la recherche :**

En Afrique et singulièrement au Mali, la bibliothèque, qu'elle soit universitaire, publique ou spécialisée, a été toujours gérée à la manière

classique de l'administration, connue pour sa lourdeur, ses lenteurs et sa non flexibilité : nous savons qu'entre une bibliothèque et un service classique d'une administration publique, les problèmes se posent sous des angles différents :

- Comment identifier les documents les plus importants pour les usagers ?
- Comment les mettre à la disposition des chercheurs qui ont le plus besoin ?

Ce sont là des particularités appelant une gestion différente.

L'objectif ici est d'amener les partenaires de la bibliothèque de l'ISFRA à « se connaître » ou à « se reconnaître » pour adopter désormais une stratégie nouvelle de gestion et de collaboration dans le but de faire de l'institution ce que l'on veut qu'elle soit.

Un autre enjeu de l'étude et non pas des moindres est de créer, par un diagnostic soutenu des problèmes existants, assorti de proposition de solutions, les conditions d'une redynamisation totale et effective de cette bibliothèque que je souhaite la plus performante possible dans le concert de l'Université du Mali.

#### **0.4 Raison du choix :**

Plusieurs raisons ont motivé notre choix : d'abord aucune étude du genre n'a été effectuée sur la bibliothèque de l'ISFRA, comme exemple d'une bibliothèque Universitaire au Mali, ensuite , nous voulons sensibiliser les partenaires, toute catégorie confondue ( tutelle, usagers, professionnels de l'information documentaire) et l'opinion publique nationale et internationale sur la situation de la bibliothèque de l'ISFRA en tant que point focal de la documentation post-universitaire au Mali.



## **0.5 Méthodologie ou méthodes de travail :**

Aucun aspect du travail n'a été fait au hasard. Pour le recueil des données, deux axes ont structuré ma démarche sur le terrain :

### **0.5.1 La phase d'observation :**

Elle a été utile, pendant les deux premières semaines du stage pour :

- éliminer toutes les idées préconçues en lien avec le sujet,
- mieux affiner ma problématique,
- interroger et explorer l'environnement documentaire dans lequel évoluent l'ISFRA et sa bibliothèque
- avoir la meilleure photographie possible de l'existant tant au niveau de la bibliothèque qu'à celui de l'organisme de tutelle,
- poursuivre la documentation nécessaire à une meilleure appréhension du sujet ( collecte des textes officiels produits sur l'ISFRA, sur l'Université et tout autre texte ayant un lien quelconque avec les bibliothèques universitaires du Mali)

### **0.5.2 Les entretiens :**

Etudier une structure documentaire en réorganisation ou en restructuration pour s'adapter à une situation nouvelle, commande que la discussion soit engagée entre plusieurs personnes à plusieurs niveaux d'acteurs. C'est pourquoi nous avons choisi la méthodologie des entretiens en ciblant l'ensemble des partenaires de la bibliothèque de l'ISFRA, chacun en ce qui le concerne sur un certain nombre de sujets précis : les représentations que les uns et les autres ont de la structure documentaire, la question des missions, la question des attentes, les usages qu'on en fait, le point sur les services rendus et les états de satisfaction, les forces et les insuffisances sont autant de questions qui ont animé nos débats.

De manière informelle, dans la bibliothèque comme sur le lieu de travail des personnes concernées les entretiens ont eu lieu.

Les personnes rencontrées se répartissent entre trois catégories de partenaires : les décideurs ou autorités dépositaires de l'action publique, le public utilisateur des services de la bibliothèque, les professionnels ayant en charge sa gestion, ou évoluant dans d'autres bibliothèques.

Ainsi, nous avons eu des entretiens avec les personnes suivantes :

-Madame THIAM, Foufa, directrice adjointe de l'ISFRA ( a bien voulu m'accorder l'entretien dans son bureau)

-Monsieur le Vice-Recteur de l'Université du Mali (entretien passé au bureau)

-Monsieur le Chef de la gestion du patrimoine de l'Université du Mali

-Monsieur le Secrétaire principal de l'ISFRA,

-Monsieur le Directeur de l'Opération Lecture publique (OLP) du Mali,

En plus de ces officiels, nous avons rencontré des professionnels ayant une certaine connaissance de la bibliothèque de l'ISFRA en activité ou à la retraite notamment madame TRADRE Awa Sidibé, la première responsable de la bibliothèque depuis sa création, madame Cissoko Nakon Doumbia, bibliothécaire.

D'autres collègues d'autres bibliothèques d'enseignement supérieur ont eu la gentillesse de m'accorder des moments d'entretien qui ont été très instructifs pour moi. Parmi ceux-ci, il y a Monsieur Sidiki DIABATE, responsable de la bibliothèque de la direction nationale de l'enseignement supérieur, Monsieur Amidou DEMBELE, responsable de la bibliothèque de la faculté des sciences économiques et juridiques de l'Université du Mali. Enfin plusieurs utilisateurs, qu'ils soient enseignants, chercheurs, étudiants rencontrés sur place à la bibliothèque n'ont rien ménagé pour m'accorder des moments d'entretien assez fructueux

## **0.6 Difficultés rencontrées :**

Dans le travail de recherche d'informations, la première difficulté est venue de l'inexistence de texte officiel sur les modalités de fonctionnement de l'Université : à distance et après trois années de fonctionnement effectives de l'Université, il était difficile de penser à un tel manque.

Une autre difficulté et non des moindres vient de la période des pluies et des vacances : les rendez-vous étaient difficilement respectés à cause des intempéries .

## **0.7 Annonce du plan :**

Notre étude s'articule essentiellement autour de trois axes principaux :

Tout d'abord, nous nous attacherons à situer le contexte de l'environnement documentaire au Mali, amorçant ainsi une présentation effective de l'organisme qui abrite la bibliothèque.

Ensuite dans une deuxième partie, sur la base des différents discours, d'analyser l'existant, avec une peinture la plus fidèle possible des forces et faiblesses de l'institution.

Enfin dans la troisième partie nous aborderons les perspectives avec proposition des solutions possibles dans un contexte d'Université naissante du Mali

## **I Le contexte de l'environnement documentaire au Mali**

Le Mali, au commencement pays de l'oralité par excellence où l'essentiel de la communication se fait au moyen de la parole, accéda à la civilisation de l'«écriture » par le fait colonial : sans nul doute la colonisation est à l'origine de l'avènement de la bibliothèque au sens de lieu de conservation et d'exploitation de documents écrits au Mali. A ce sujet, Amadou Hampâté BA, écrivain malien, spécialiste de la tradition orale disait en

1979 : « la tradition orale est la plus grande école de la vie, dont elle recouvre et concerne tous les aspects. Passant de l'ésotérique à l'exotérique, la tradition orale sait se mettre à la portée des hommes, leur parler selon leurs aptitudes. Elle est à la fois religion, connaissance science de la nature, initiation de métier, histoire, divertissement et récréation, tout point de détail pouvant toujours permettre de remonter à l'unité primordiale »<sup>1</sup>

Si l'accès à l'information se fait au moyen d'un support écrit, on peut expliquer et comprendre par là les difficultés et la lenteur de l'intégration réelle de la bibliothèque dans l'univers culturel malien.

Mais fort heureusement ici, l'information a été très vite comprise comme une ressource capitale pour le progrès scientifique et économique d'une part, un efficace agent de communication culturelle et sociale d'autre part. Dès lors, l'amélioration des sources d'information comme les bibliothèques, les centres d'archives et de documentation a été vue

comme une priorité. Trois axes principaux structurants permettent de comprendre la politique malienne en la matière :

- Le projet Opération-Lecture Publique (OLP)
- Le projet bibliothèques Scolaires et Universitaires (BSU)
- La question de statut des professionnels de l'information documentaire.

### **1.1 Le projet Opération Lecture Publique :**

Au Mali, il a été très vite compris que la démocratisation de la vie nationale passe par la lecture. Ainsi, en septembre 1974, l'Ambassade de France à Bamako, suite à une demande des autorités maliennes, donnait son agrément à une coopération dans une coopération dans un projet d'implantation de bibliothèques de lecture publique au Mali.

En octobre 1977, le projet se concrétisa par la mise en place d'une équipe conjointe franco-malienne comprenant, côté français Mademoiselle

---

<sup>1</sup> BA ( Amadou Hampâté) – La parole, mémoire vivante de l'Afrique, in le courrier de l'UNESCO : Paris , août-septembre 1979 ; pp 17-18

Dominique VALLET, une assistante technique, côté malien Monsieur Mamadou Konoba KEITA pour diriger le projet. La nouvelle structure ainsi créée devait répondre à un triple objectif.

-la démocratisation de la lecture ;

-Fournir des moyens de formation et de culture générale pour tous ;

-mettre à la disposition de toutes les couches de la population dans chacun des 46 cercles<sup>2</sup>

une structure de bibliothèque pour répondre à leurs besoins précis de formation et de divertissement. Il est important de noter que la gestion de la bibliothèque dans chaque lieu d'implantation était confiée à une commission locale pour la bibliothèque comprenant les représentants de l'administration, des organisations démocratiques et populaires, des enseignants, des participants aux opérations de développement en exercice dans la localité.

Sur place et sur choix unanime de la population, un agent, après un stage d'initiation aux techniques de gestion d'une bibliothèque devenait le responsable de l'unité documentaire ainsi implantée.

La partie française s'engageait à assurer l'approvisionnement des bibliothèques en ouvrages,

l'équipement des ouvrages, fournissait le véhicule nécessaire au déplacement de l'équipe responsable. Dans le choix des livres, les vœux émis par les cercles ou par les populations bénéficiaires étaient pris en considération.

Outre la diffusion de la lecture à travers le pays entier, ce réseau avait aussi la mission de collecter les traditions orales, tous les éléments du patrimoine culturel malien qui sont les traditions historiques, les contes, les légendes, les chansons, les nouvelles, les comédies pour les mettre à la disposition du public des bibliothèques, les chercheurs de province et de Bamako.

Il convient d'observer que ce projet, si magnifique, si original soit-il dans sa philosophie, dans sa conception et dans sa réalisation, risque d'être un géant

---

<sup>2</sup> Les cercles : correspondent aux préfectures dans le découpage administratif français

aux pieds d'argile si la partie nationale n'arrive pas à investir des moyens propres pour continuer le jour où la France cessera sa coopération d'une part, d'autre part créer un statut de la fonction de bibliothécaire susceptible d'encourager les gestionnaires de ces unités.

## **1.2 Le projet Bibliothèques scolaires et Universitaires (BSU)**

En 1984, le ministère de l'Education Nationale sollicite et obtint le concours de l'Opération Lecture Publique (OLP) pour la réorganisation ou l'organisation des bibliothèques des établissements secondaires et supérieurs du Mali. Ainsi naquit le projet Bibliothèques Scolaires et Universitaires (BSU).

Ce projet est également financé par le Ministère français de la Coopération. Il s'adresse aux

huit écoles d'enseignement supérieur<sup>3</sup>.

L'objectif est d'offrir une assistance aux bibliothèques des établissements du Mali.

Le contexte, il faut le rappeler, est que le prix du livre n'est pas à la portée du commun des lecteurs. IL n'y a pas de librairie universitaire à Bamako et les établissements n'ont pas les moyens financiers d'acquérir des ouvrages.

La convention 043/CD/90.01 dans le cadre du projet Education IV, « Appui au système éducatif : composante bibliothèque » devait améliorer les performances de l'enseignement supérieur par la fourniture de livres destinés aux étudiants et aux professeurs sachant que l'accès des étudiants, des enseignants et des chercheurs à l'information et à la documentation est un objectif prioritaire dans la formation des futurs cadres de la nation et

---

<sup>3</sup> Les 8 écoles supérieures sont :

- Ecole Normale Supérieure (ENSUP) ;
- Ecole Nationale d'Administration (ENA) ;
- Ecole Nationale des Ingénieurs (ENI) ;
- Ecole de Médecine ;
- Institut Polytechnique Rural (IPR) ;
- Ecole des Hautes Etudes Pratiques (EHEP) ;
- Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA) ;
- Ecole Nationale des Postes

des acteurs de la vie professionnelle. Ce projet, techniquement est rattaché à l'Opération Lecture Publique (OLP) dont il constitue le volet « Bibliothèques de l'enseignement supérieur ».

### **1.3 Le statut de la profession :**

La loi n° 82-95/AN/RM du 14 juin 1983<sup>4</sup> portant statut particulier des fonctionnaires du cadre des arts et de la culture est le texte juridique de référence. Elle fixe les missions et les conditions de recrutement des bibliothécaires, archivistes et documentalistes dans la fonction publique malienne.

Dans ses dispositions générales, l'article premier stipule qu'il est institué un cadre unique des arts et de la culture qui se compose des corps ci-après :

-en catégorie A : le corps des administrateurs des arts et de la culture ;

-en catégorie B : le corps des techniciens des arts et de la culture ;

-en catégorie C : le corps des agents techniques des arts et de la culture.

Les fonctionnaires du corps des administrateurs des arts et de la culture occupent des emplois de conservateurs ; ceux du corps des techniciens des arts et de la culture occupent les fonctions de bibliothécaires ; les fonctionnaires du corps des agents techniques des arts et de la cultures occupent la fonction d'aides bibliothécaires

A l'analyse, on peut dire que la loi n° 82-95 AN-RM portant sur le statut particulier des fonctionnaires du cadre des arts et de la culture reste ambiguë dans ses grandes lignes et n'offre pas de conditions favorables à la promotion du métier de bibliothécaire, d'archiviste et de documentaliste. C'est véritablement un « fourre-tout » où se retrouvent pêle-mêle muséologues, archéologues, historiens et artistes. Elle semble, en plus, restrictive car ne faisant pas cas de tous les auxiliaires indispensables dans un service d'information documentaire. A la limite, elle consiste un

---

<sup>4</sup> loi n° 82-95/AN-RM du 14 juin 1983 portant statut particulier des fonctionnaires du cadre des arts de la culture IN : Journal officiel, n° spécial juillet 1983.

obstacle à l'épanouissement harmonieux des métiers de l'information documentaire.

La relecture de cette loi, dans le sens d'une prise en charge effective des professionnels de l'information documentaire pour créer les conditions de motivation et l'espoir d'avancement dans la carrière est une nécessité pour le progrès de la profession.

Cependant, malgré ce vide, les professionnels de l'information et de la documentation, soucieux de la promotion des services de l'information et de la documentation ne manquent pas de se regrouper dans des associations<sup>5</sup> dans un but de promouvoir la lecture et de faciliter le travail d'ensemble du système national d'information.

Ainsi vu, l'environnement documentaire malien se caractérise par la présence de bibliothèques, des archives nationales et de centres de documentation. Selon Samba AW :« le profil documentaire du Mali en 1991 défini par la Banque Internationale d'information des Etats Francophones (BIEF) montre qu'il existe dans ce pays environ deux cent cinq (205) unités d'information dont une bibliothèque nationale créée en 1984, un service national des archives crée en 1984, 53 dépôts d'archives, 197 unités d'information d'institutions administratives, 31 bibliothèques scolaires, 50 bibliothèques publiques, 8 bibliothèques d'enseignement supérieur. »<sup>6</sup>

Si une institution ne vaut et ne vit que par son environnement, c'est dans ce cadre qu'existe l'Institut supérieur de formation et de recherche appliquée (ISFRA) organisme de tutelle de la bibliothèque faisant objet de la présente étude.

---

<sup>5</sup> Le Mali compte trois associations de professionnels :

- L'AMBAD (Association Malienne des Bibliothécaires Archivistes et Documentalistes) ;
- ABESM (Association des Bibliothèques et Bibliothécaires de l'Enseignement Supérieur) ;
- SOS Archives.



## **II Présentation de l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), organisme de tutelle de la bibliothèque :**

### **2.1 Historique :**

L'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée est l'un des dix (10) établissements de l'Université du Mali (Décret n° 96-156/P-RM du 23 mai 1996 et le Décret

n° 96-156/P-RM du 31 décembre 1996 fixant son organisation et ses modalités de fonctionnement).

C'est un institut d'enseignement post-universitaire et de recherche scientifique.

Trois dates marquent son évolution (1970, 1981 et 1996) qui déterminent en même temps le parcours de l'enseignement post-universitaire en République du Mali :

-1970 vit la création du Centre Pédagogique Supérieur (CPS) dans le cadre d'une convention UNESCO-gouvernement du Mali pour essentiellement assurer la formation des professeurs de l'enseignement supérieur ;

-1981, l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée fut créé en lieu et place du CPS, en tant qu'établissement Public à caractère administratif, consacrant ainsi l'élargissement des missions du CPS dans le domaine de la formation et du perfectionnement des chercheurs dans tous les domaines susceptibles de promouvoir le développement économique et social du Mali ;

-En 1996, avec la création de l'Université du Mali (loi n° 93-060 du 8 septembre 1993), l'ISFRA devient institut d'université, ce qui lui conféra des dimensions nouvelles.

---

<sup>6</sup> AW, Samba-le système d'information agricole du Mali et le réseau RESADOC IN Documentaliste-science de l'information, vol 29, 1992, PP.95-98

## **2.2 Missions :**

Etablissement d'enseignement post-universitaire et de recherche scientifique, il assure les missions suivantes :

-la formation et le perfectionnement des professeurs d'enseignement supérieur et des chercheurs dans les spécialités nécessaires au fonctionnement régulier des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherche du Mali ;

-L'exécution dans les domaines qui lui sont propres de toutes études ou travaux de recherche susceptibles de promouvoir le développement économique et social du Mali ;

-la collecte, la conservation et la diffusion de l'information en matière de la recherche scientifique et technique.

## **2.3 Structures :**

les structures actuelles de l'ISFRA prévues par le Décret n° 96-361/P-RM sont de deux ordres : l'un administratif et l'autre pédagogique :

-au plan administratif, il est administré par l'Assemblée d'institut et un Directeur Général assisté d'un directeur adjoint et de ses services de mission dont le Secrétaire principal et l'Agent comptable.

-Au plan pédagogique, il y a un conseil des professeurs, un conseil de discipline et le département d'enseignement et de recherche (DER) constituant la cellule de base pour l'enseignement et la recherche.

## **2.4 Activités :**

La formation et la recherche constituent la vocation essentielle de l'institut. Ces activités s'effectuent dans le département d'enseignement et de recherche.

-les formations en cours sont :

-Niveau DEA-ISFRA : Diplôme d'Etudes approfondies

-Population - Environnement

-Science de l'éducation

-Ecologie appliquée

-Protection des végétaux

-Anthropologie du développement

-Thèse – ISFRA :

-Population - Environnement

-Entomologie

-Science de l'éducation

-Microbiologie des sols,

-Didactique des mathématiques

-Physique (Energie et environnement)

-Nutrition

-les travaux de recherche :

entrepris à l'ISFRA s'inscrivent dans le cadre de la politique générale définie par le gouvernement en matière de recherche. Quatre équipes de recherche ont été mises en place au sein de l'institut :

-Population - Environnement

-Ecologie appliquée

-Science de l'éducation

-Nutrition

Ainsi présenté, l'ISFRA a occupé depuis sa création à ce jour le sommet de la pyramide du système éducatif malien : il demeure l'unique école de formation doctorale au Mali.

En 1962, la jeune République du Mali engagea la première grande réforme de son système éducatif dans laquelle l'option a été faite pour le système des grandes écoles. Ce choix était fait dans le but de pourvoir le pays en cadres de haut niveau dans les différents secteurs de développement comme l'administration publique, l'enseignement, la santé et les services

techniques où les postes stratégiques avaient été laissés vacants par les colons en 1960.<sup>7</sup>

Ainsi, sans université, le Mali a réussi à mettre en place de manière originale une formation doctorale qui fonctionna merveilleusement bien : de 1970 à 1998 il y a eu 109 thèses- ISFRA soutenues.

Face à un tel choix et une telle volonté de formation nationale des cadres de haut niveau dans le cadre du CPS, voire de l'ISFRA, il reste essentiel de s'interroger sur la structure d'information documentaire qui a accompagné ce vaste mouvement de formation et de recherche appliquée au Mali.

En d'autre terme, l'analyse de l'existant de la bibliothèque en tant que structure documentaire de l'institut s'impose pour en comprendre les caractéristiques essentielles.

### **III Analyse de la bibliothèque de l'ISFRA :**

Pour avoir une idée nette de la situation actuelle de la bibliothèque, citons en référence cette recommandation issue des journées de réflexion sur l'ISFRA, tenues les 11-12-13 Août 1998 à Bamako : « en matière d'information- documentation, il est urgent que l'ISFRA dispose d'une bibliothèque actualisée et équipée de moyens de communication et de reprographie modernes (messagerie électronique, liaison internet, photocopieuse, ordinateur, scanners). Les journées recommandent entre autre la création d'une revue scientifique, l'équipement des laboratoires et des aires d'expérimentation tous indispensables aux missions de formation et de recherche. »

Ces recommandations enseignent ce que représente réellement la bibliothèque au sein de l'institut aux yeux des participants : « une structure d'accompagnement, un moyen d'information et de documentation pour la réalisation effective des missions assignées à l'ISFRA ; aussi elles

---

<sup>7</sup> Le 22 septembre 1960 : date d'accession du Mali à l'indépendance.

(recommandations) informent sur l'état d'équipement de la bibliothèque et son importance en tant que support approprié de communication ».

### **3.1 Son descriptif identitaire :**

<u>Oganisme de tutelle :</u>	ISFRA
<u>Date de création</u>	1972 (Janvier)
<u>Adresse :</u>	BP. E 475 BAMAKO
<u>Téléphone et fax :</u>	(00223) 21 04 66
<u>Horaires :</u>	Lundi- Jeudi : de 8H à 16H30 Vendredi : - Matin : 8H à 12H30 - Après-midi réservé au nettoyage
<u>Personnel :</u>	- Madame Cissoko, Nakon Doumbia- Enseignante de formation a subi des stages OLP. - Madame KEITA, Bintou Diakité -Enseignante de formation , a subi des stages OLP. - Fadjimba KEITA- Formation EBAD de Dakar (1 <sup>er</sup> cycle) en stage en France.
<u>Fonds documentair :</u>	
<u>Domaines couverts :</u>	Mathématique, biologie, géologie, histoire,

	Géographie urbaine, chimie, physique, Sciences appliquées, sociologie, pédagogie, Philosophie, linguistique, littérature, religion.
<u>Ouvrages</u> :	4326
<u>Mémoire DEA- ISFRA</u> :	109
<u>Thèses- ISFRA</u> :	115
<u>Total du fonds</u> :	4540.
<u>Consultation</u> :	- consultation sur place : usuels, thèses - prêt à domicile pour les étudiants, chercheurs de l'ISFRA plus d'autres facultés ou grandes écoles.
<u>Accès</u> :	Indirect.
<u>Mode d'acquisition</u> :	Dons (surtout)
<u>Réseau</u> :	Membre du REMADOC (Réseau documentaire Maléen pour le développement, ibiscus).
initié par	
<u>Outils de classement</u> :	CDU (Classification Décimale universelle)
<u>Fichiers</u> :	- Auteurs - Matières - Topographiques.
Logiciel utilisé :	Néant
<u>Observations</u> :	Les départements d'Enseignement et

De recherche (DER) au nombre  
de deux  
(DER) au nombre de deux  
(DER Biologie +  
DER Sciences Humaines) n'ont  
pas encore  
Leurs bibliothèques propres.

### **3.2 Définition de la bibliothèques :**

Par le caractère de la haute spécialisation et le haut niveau scientifique de son fonds, exploité par un public comprenant essentiellement des étudiants recrutés au niveau de la maîtrise, des chercheurs et des enseignants-chercheurs, elle se définit comme une bibliothèque d'institut universitaire dont les missions sont nettement liées aux fonctions d'études et de recherche qui sont la vocation même de l'organisme de tutelle.

Bibliothèque pluridisciplinaire elle couvre tous les domaines du savoir qui intéressent les besoins prioritaires du développement économique, social et culturel du pays.

### **3.3 Le local et l'organisation de l'espace :**

Elle (la bibliothèque) n'a malheureusement pas de local approprié, conçu à l'origine pour être une bibliothèque.

Une salle de "fortune" abrite la bibliothèque même si le découpage a été réalisé en tenant compte des fonctions : accueil- communication, lecture et magasin.

Cet espace est donc compartimenté en trois parties distinctes : - la première partie à l'entrée : contient les fichiers, des étagères pour le dépôt des effets personnels des lecteurs et le bureau d'accueil.

- les deux autres sont attenantes à cette première : l'une sert de magasin pour les livres sortis des rayons et l'autre, plus vaste sert à la fois de salle de lecture et de classement des ouvrages mis en rayons pour la communication au public.

Malheureusement donc, la bibliothèque de l'ISFRA est en dehors des normes d'une bibliothèque universitaire digne de ce nom . Les propos d'un usager rencontré et interrogé sur le lieu confirment ce triste constat : « les conditions de lecture et de travail sont rendues difficiles par l'insuffisance notoire de l'aération, de la ventilation et de l'inexistence de la climatisation dans la salle de lecture. »

### **3.4 Le fonds :**

Il couvre le champ de savoir suivant : Mathématique, biologie, histoire, géographie, chimie, physique, sciences appliquées, sociologie, pédagogie, philosophie, linguistique, littérature, religion, urbanisme, art, anthropologie, informatique.

Caractérisé par son encyclopédisme, il comprend à la fois des ouvrages généraux de remise à niveau des étudiants nouvellement admis à poursuivre leurs formations à l'ISFRA et des ouvrages spécialisés de niveau plus élevé. La diffusion du contenu scientifique des documents est faite par le système de la classification décimale universelle (CDU).

Évalué actuellement à un total de 4540 documents, il se répartit comme suite :

- ouvrages de monographies : 4326
- mémoire- DEA ISFRA : 109
- thèses- ISFRA : 115.

Selon une personne rencontrée et interrogée : « les revues scientifiques manquent de façon notoire à la bibliothèque à cause de l'absence de tout budget. »



Un autre renchérit en ces termes : « le fonds est moins fourni tant qualitativement que quantitative : nous ne trouvons pas ce dont on a besoin ; nous sommes dans une institution spécialisée où les revues scientifiques nous manquent..... »

Ces propos, loin de trahir une réalité, témoignent bien au contraire à la fois la vétusté et la pauvreté extrême du fonds qui sont à déplorer dans un contexte universitaire où la population des étudiants est en forte croissance.

### **3.5 Les services internes de la bibliothèque :**

#### **3.5.1 La réception et le traitement technique des documents :**

Sont assurés par un personnel disponible dans la mesure des capacités.

Les documents à l'entrée sont enregistrés, estampillés avec la marque de la bibliothèque. Le contenu est déterminé et diffusé, comme cela a été précisé plus haut, selon les normes de la classification décimale universelle (CDU). Les documents ainsi catalogués et indexés sont mis en rayon par grand thème pour la communication au public.

#### **3.5.2 La communication des documents :**

Est réglée par deux procédures bien distinctes :

- La consultation sur place est accordée à tout visiteur sans distinction ;
- le prêt à domicile d'un ou de deux livres pour une durée maximale de quinze jours renouvelables. Il n'est accordé qu'aux étudiants régulièrement inscrits à l'ISFRA et à l'ensemble des étudiants de l'université contre présentation et dépôt de la carte d'étudiant en cours de validité (l'année universitaire en cours), ou de la carte d'identité pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs.

### **3.5.3 Les instruments de la communication :**

Sont les fichiers : Auteurs et matières disposés à l'entrée droite de la bibliothèque et l'aide de médiation assurée directement par le personnel.

Aussi, les horaires d'ouverture sont fixés de huit (8) heures à seize (16) heures trente (30) tous les jours ouvrables sauf le vendredi où la bibliothèque s'ouvre à huit heures pour fermer à douze (12) heures trente (30), la soirée étant consacrée au service de nettoyage.

Un cahier évaluatif de la fréquentation de la bibliothèque existe fort heureusement grâce à la disponibilité d'un personnel aux conditions de travail difficiles.

De ce cahier, il se dégage logiquement un faible taux de fréquentation de la bibliothèque, à cause très certainement de son incapacité à mettre à la disposition du public étudiant ce dont il a besoin : les propos cités plus haut d'un usager témoignent bien cette réalité de crise.

### **3.6 le personnel :**

Au regard de la petite taille de la bibliothèque (4540 documents), l'effectif n'est pas en cause : trois agents tous cadres de la fonction publique dont un en formation.

Aucun n'ayant la qualification supérieure (niveau maîtrise ou DEA), la formation et le perfectionnement restent une priorité pour permettre à ce corps de métier de mieux se valoriser en assumant toutes les responsabilités qui sont les leurs dans les tâches quotidiennes de prestation de services.

Au regard des réalités ainsi décrites, la satisfaction des attentes du public et la réalisation de la mission de collecte, de traitement et de diffusion de l'information scientifique et technique dans un contexte de formation et de recherche sont à l'évidence problématiques.

Mais si une bibliothèque est en premier lieu destinée à constituer des collections pour l'usage d'un groupe d'utilisateurs déterminés et si la bibliothèque ne peut être considérée en dehors de son environnement, il

reste une réalité qu'aucune bibliothèque ne peut vivre en autarcie quelle que soit sa taille : l'insertion dans un réseau est à ce titre une solution pour faciliter la circulation des lecteurs, les échanges, éviter les redondances (ou les bruits), les silences dans les achats en ces moments de récession économique grave.

#### **IV Etude environnementale de la bibliothèque :**

A ce propos, le contexte documentaire de la bibliothèque de l'ISFRA est favorisé par le concept de décentralisation de l'Université du Mali qui se compose de quatre (4) facultés (faculté des sciences juridiques et économiques, faculté des sciences et techniques (FAST), faculté des lettres, des langues, des arts et des sciences humaines (FLASH) faculté de médecine, de pharmacie et d'odontostomatologie), deux instituts (Institut Universitaire de gestion (IUG), Institut Supérieur de Formation et de recherche Appliquée (ISFRA), et de quatre (4) grandes écoles formant au total dix (10) établissements disposant chacun d'une bibliothèque qui forment le système d'information documentaire de l'Université.

Une volonté commune de coopération permettra à ce système le recensement des centres d'intérêt communs pour structurer et établir des liens solides d'échanges : le réseau "REMADOC" est à ce titre un bon exemple de coopération au plan national que la bibliothèque a intégré dès la constitution de celle-ci.

Un service commun de la documentation est envisageable dans le cadre de l'Université pour centraliser et fédérer l'ensemble des bibliothèques ci-dessus évoquées pour la mise en place du réseau des réseaux qui coordonnera et orientera la politique documentaire de l'université du Mali.

C'est dans un tel contexte qu'il convient maintenant d'analyser les problèmes de la bibliothèque à la lumière des propos recueillis pour enfin proposer un plan de développement ou de redéfinition à cette structure documentaire.

## **V Diagnostic des problèmes de la bibliothèque de l'ISFRA :**

Plusieurs propos recueillis lors des entretiens comme celui-ci : « le besoin de la documentation est général et l'utilité est connue de tous » ont montré l'importance de la bibliothèque dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information scientifique et technique au cœur des missions dévolues à l'ISFRA.

Cependant, cette structure reste confrontée à plusieurs problèmes dans le cadre du nouveau contexte universitaire malien : le manque de local approprié, la question de budget, la question de qualification et du statut du personnel, la non- informatisation de la bibliothèque, l'insuffisance et l'inadéquation des collections sont aujourd'hui des problèmes qui bouleversent sérieusement le rôle d'auxiliaire d'enseignement et de la recherche de cette structure documentaire.

### **5.1 Le manque de local approprié :**

Une des attentes de l'utilisateur est de trouver à la bibliothèque, non seulement des documents à exploiter, mais des conditions attrayantes de travail sans lesquelles toute réflexion intellectuelle devient difficile : des chaises soigneusement disposés autour des tables confortables dans des espaces bien aérés et ventilés ou climatisés à souhait ne peuvent être mis à la disposition de l'étudiant ou du chercheur que dans des locaux bien organisés à cet effet.

Malheureusement, les locaux dont dispose la bibliothèque de l'ISFRA n'ont pas été édifiés pour servir vraiment de bibliothèque. Cette situation dure depuis sa création en 1972 où au sein du CPS, ses fonds étaient confondus dans ceux de l'Ecole Normale Supérieure.<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Le CPS, à l'origine était comme un prolongement de l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP) qui l'abritait.

Il est donc judicieux que la bibliothèque soit dans des locaux prévus pour cela afin que les conditions de travail y soient bonnes pour qu'elle ne manque pas de monde.

La détermination et l'organisation de l'espace nécessaire à l'intérieur de ces locaux ne seront pas le fait d'un hasard, elles doivent se négocier entre les différents partenaires de la bibliothèque en fonction des missions à assumer allant de la gestion des collections, à l'administration et enfin à l'équipement et au mobilier. Dans le cadre de l'Université naissante du Mali, la croissance du public et celle de la demande en besoins de formation multiplieront sans nul doute les fonctions des structures documentaires existantes.

### **5.2 La question du budget :**

Si toute bibliothèque nécessite un budget quelle que soit sa dimension ou sa catégorie, celle de l'ISFRA, supposée être le haut lieu de la conservation et de la diffusion du patrimoine scientifique du Mali manque totalement de ligne budgétaire propre pour son fonctionnement : les dépenses qui lui sont consenties sont comprises dans le budget global de son organisme de tutelle.

Les conséquences logiques d'une telle situation sont l'insuffisance et l'inadéquation des collections par rapport aux besoins réels et actuels des usagers, l'impossibilité d'avoir une politique régulière d'actualisation du fonds.

### **5.3 La situation du personnel :**

Cette question se pose sous deux angles : la qualification et le statut.

### **5.3.1 La qualification :**

Si la qualification suppose donner à l'ensemble du personnel une formation même à des degrés différents, à la bibliothèque de l'ISFRA, cela ne s'inscrit pas dans les priorités, du moins le soutien des autorités est très timide en la matière.

Or sans qualification, sans capacité des agents de la bibliothèque à s'adapter au nouveau contexte, comment se fera l'intégration de la bibliothèque d'institut universitaire de l'ISFRA au système informationnel si la question de formation et de perfectionnement ne retient pas l'attention des autorités ? Dans ce contexte nouveau qui s'amorce, la hiérarchisation des tâches est incontournable : tout le monde ne fera pas n'importe quoi : les conservateurs auront leur responsabilité de direction, d'orientation et de conception, les bibliothécaires les tâches techniques de traitement et les aides- bibliothécaires les leurs.

### **5.3.2 Le statut du personnel :**

Sans perspective de progrès et de promotion dans la carrière, comment motiver les agents faisant fonction dans ce corps de métier ?

Tout homme ayant besoin de se sentir reconnu, de se sentir utile dans une mission d'intérêt général, le contraire laisserait la porte grandement ouverte au découragement, à la démotivation.

Les autorités de l'ISFRA doivent y réfléchir dans le cadre de l'université pour régler cette question : les bibliothécaires ne peuvent pas rester longtemps considérés comme des "gardiens de livres au renouvellement desquels ils ne sont même pas associés.

Bien au contraire, ils sont des médiateurs à part entière dans le processus de diffusion de l'information scientifique et technique. La gestion collégiale de la bibliothèque commande qu'on les traite autrement.

La présentation de l'ensemble de ces problèmes a été utile pour montrer l'archaïsme de la bibliothèque, l'extrême vétusté et inadaption de ses

collections. L'intérêt est d'avoir une conscience claire de ces problèmes pour innover dans un véritable projet de réorganisation de cette structure documentaire.

## **VI La redéfinition de la bibliothèque de l'ISFRA :**

Devant l'ampleur des problèmes, le réalisme commande que toutes les actions allant dans le sens du développement de la bibliothèque trouvent l'adhésion de tous les partenaires. C'est pourquoi les entretiens ont été des occasions de patientes négociations conduites à tous les niveaux de partenariat ou de collaboration de la bibliothèque autorités de tutelles, bibliothécaires, étudiants, enseignants, chercheurs, bref tous ceux qui participent à la vie de cette structure. Ainsi quatre axes principaux structurent ce plan de redéfinition qui sont : la mise en place d'une véritable politique documentaire au sein de l'institut, la reconnaissance de la bibliothèque au sein de l'ISFRA comme espace de formation et de recherche de base, le maintien de la bibliothèque au sein de réseaux documentaires forts et solidaires et son informatisation.

### **6.1 La mise en place d'une politique documentaire :**

L'ISFRA doit prendre en compte la documentation comme un élément essentiel de la pédagogie et de la recherche par définition d'objectifs clairs à atteindre dans le domaine.

De plus en plus, la reconnaissance du professionnalisme des bibliothécaires doit s'instaurer pour créer les conditions d'une véritable collaboration dans la gestion et la maîtrise de système documentaire, support sans lequel il n'y a pas d'enseignement et de recherche.

Pour une meilleure maîtrise de cette politique la création d'une commission pour la bibliothèque est de la plus haute importance. Cette commission se composera par exemple :

- des représentants des quatre équipes de recherche ;
- des bibliothécaires et des représentants du public étudiant.

Comme missions, elle contribuera très fortement à la mise en place d'une politique d'acquisition sans laquelle l'actualisation du fonds sera difficile. Structure de proximité, elle veillera à la négociation d'un budget propre de fonctionnement pour la bibliothèque, qui en a beaucoup besoin pour sa modernisation et son équipement.

### **6.2 La reconnaissance de la bibliothèque au sein de l'ISFRA comme espace de formation et de recherche :**

Cela incombe aux bibliothécaires d'avoir des initiatives et du savoir-faire pour se rendre de plus en plus indispensables à la vie de l'institut : se mettre constamment au service de l'utilisateur : en assurant des tâches de formation à la recherche documentaire du public qui n'en a pas toujours la science, savoir utiliser les compétences des collaborateurs enseignants ou chercheurs dans les traitements corrects du contenu des documents, bref assurer correctement le travail de médiation dans la bibliothèque.

Cela suppose que la formation du personnel a intégré l'ordre des priorités du service.

### **6.3 Le maintien de la bibliothèque au sein des réseaux documentaires forts et solidaires :**

le contexte est qu'il n'y a pas assez souvent de moyens financiers pour acquérir des ouvrages même si l'accès des étudiants et des chercheurs à l'information et à la documentation demeure un objectif prioritaire dans la formation des futurs cadres de la nation.

Aujourd'hui nul n'est suffisamment fort pour prétendre à une autosuffisance dans la gestion scientifique et technique : associer ses efforts



à d'autres structures documentaires est la meilleure façon d'optimiser ses ressources.

C'est ainsi que l'ISFRA doit encourager et maintenir toutes ses relations de coopération qu'il a à travers le monde.

Car avec tout ce manque, la coopération est à ce titre un moyen de résoudre le problème d'extrême pauvreté du fonds par exemple : ainsi il est urgent de : relancer la coopération avec l'AUPELF- UREF qui a fort heureusement, dans le cadre de ses programmes d'information scientifique et technique, un programme 'Bibliothèque Minimale' destiné à fournir aux bibliothèques des Facultés et Ecoles des revues et ouvrages scientifiques pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles ;

- relancer celle d'avec la FIABB (Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et de Bibliothèques.

#### **6.4 L'informatisation de la bibliothèque :**

Pour améliorer les services rendus aux lecteurs, étudiants et enseignants, il est nécessaire d'informatiser le fonds documentaire à l'instar des principales bibliothèques d'enseignement supérieur de la capitale, accédant ainsi à la banque de données déjà existante.

Cette informatisation a l'utilité de mieux faire connaître les ressources documentaires des bibliothèques : interrogations multiples, publications des documents. Elle a aussi le mérite de créer des liens professionnels entre les partenaires d'un même réseau, évitant à chacun de travailler dans l'isolement, à ce stade actuel de la globalisation de l'information.

Conclusion :

“Vivre” pour un individu pris isolément comme pour une institution, c’est savoir constamment s’interroger sur l’avenir en acceptant de se remettre toujours en question.

La redéfinition de la bibliothèque de l’ISFRA entre dans ce processus : s’ajuster au gré des changements est la meilleure façon de se donner les moyens d’une adaptation au nouveau contexte documentaire créé par l’Université naissante du Mali.

En suivant les voies ainsi proposées sur la base d’un dialogue franc et constructif engagé entre ses différents partenaires, nous restons persuadés qu’elle relèvera le défi de sa réorganisation, toute chose nécessaire dans un contexte scientifique comparable à la ligne d’horizon qui s’éloigne au fur et à mesure que l’on croit l’avoir atteint.

## **LISTE DES SIGLES**

- ISFRA : Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée
- CPS : Centre Pédagogique Supérieur
- IST : Information Scientifique et Technique
- OLP : Opération Lecture Publique
- BSU : Bibliothèque Scolaire et Universitaire
- ENSUP : Ecole Normale Supérieure
- ENA : Ecole Nationale d'Administration
- ENI : Ecole Nationale des Ingénieurs
- EMPO : Ecole de Médecine Pharmacie et odontostomatologie
- l'IPR : Institut polytechnique Rural
- EHEP : Ecole des Hautes Etudes Pratiques
- BIEF : Banque Internationale d'Information des Etats Francophones
- AMBAD : Association Malienne des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes
- ABESM : Association des Bibliothèques et Bibliothécaires, de l'Enseignement Supérieur
- DER : Département d'Enseignement de la Recherche
- DEA : Diplôme d'Etude approfondie
- IUG : Institut Universitaire de gestion
- FAST : Faculté des Sciences et Techniques
- FLASH : Faculté des lettres Langues, des Arts et des Sciences Humaines
- REMADOC : Réseau documentaire Malien pour le développement
- BUC : Bibliothèque Universitaire Centrale
- SCD : Service commun de Documentation
- UAP : Accès Universel aux publications

### **Références bibliographiques**

-KEITA, Mamadou Konoba – Politique nationale en matière d'information.  
(S.L) : (S.N), 1995 – 67 p

-MIQUEL, André – Les bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'Etat  
ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports – Paris : La  
Documentation Française, 1989 – 79 p

-CAIENGE, Bertrand – Conduire une politique documentaire – Paris : Editions  
du cercle de la librairie, 1999 – 382 p